

La qualité de l'air dans l'habitat...



LA SOLUTION MOQUETTE

Introduction

Une véritable phobie est apparue dans les années 80/90, visant à supprimer la moquette de toutes les pièces de l'habitat, pour cause de « difficultés d'entretien », de « nid à poussière », et de « vecteur d'allergies ».

Cette rumeur, partie d'articles d'une presse qui a été jusqu'à grossir un acarien de 0,02 mm sur une double page en couleurs a alerté le monde médical, qui s'est mis à raisonner de façon simpliste sur une obligation de moyens, oubliant d'adopter une réflexion fondée sur une obligation de performances, de résultats.

Il est devenu important de rappeler que ces affirmations « anti-moquette » au sujet de la lutte contre les allergies, ne sont basées sur aucune analyse sérieuse complète.

En contrepartie, des dizaines d'études scientifiques réalisées ces dernières années, (voir références pages suivantes) , concluent toutes, au contraire, au fait que la moquette est, sur le plan de la lutte contre les allergies, le revêtement de sol le mieux adapté.

Aucune étude n'atteste et ne certifie que la moquette présente des conditions favorables au développement des allergies et tout particulièrement aux allergies aux acariens.

Alain Malfanti
Expert près la Cour d'appel de Versailles
Président de la CNER
(Compagnie Nationale des Experts en Revêtements de Sols et murs)

Allergènes dans l'habitat

Qu'est-ce qu'un allergène ?

Substance qui déclenche ou favorise l'allergie, ensemble de réactions inadaptées ou excessives du système immunitaire de l'organisme, suite à un contact, une infection, une ingestion ou une inhalation.

Les allergènes sont un type particulier d'antigènes, substances qui provoquent chez certains sujets une réponse du système immunitaire (sécrétion d'anticorps ou production de cellules cytotoxiques), dite réaction allergique. Les pneumallergènes, particules très fines qui pénètrent dans l'organisme par voie respiratoire, sont contenus dans les pollens, les polluants industriels, les poils, les squames et plumes d'animaux, les moisissures, et la poussière domestique.

Qu'est ce qu'une allergie ?

Réaction anormale et excessive d'un organisme à une substance particulière.

La poussière de la maison est un mélange de différents éléments, en particulier d'origine humaine et animale (cheveux, poils, pellicules), de fibres, de spores de champignons, de bactéries, d'acariens. L'allergène principal se trouve dans les déjections des acariens, en suspension dans l'air ambiant. En entrant en contact avec la peau et la muqueuse respiratoire, ces allergènes provoquent des réactions allergiques, telles qu'un rhume chronique, l'asthme bronchique, et l'eczéma atopique.

Qu'est ce qu'un acarien ?

Les acariens sont un groupe (taxon) d'arachnides, cousins des insectes et des crustacés, dont près de 50 000 espèces sont actuellement répertoriées. Parmi les plus connus, les tiques, les aoûtats, le parasite des abeilles, et... pour ce qui nous concerne ici, les acariens de la poussière.

Ils ont 4 paires de pattes, munies sur leur dernier segment de poils et de griffes. Les plus répandues dans la poussière de maison sont les dermatophagoides pteronissimus(DPTER) et les dermatophagoides farine(DF), pratiquement absents au dessus de 1800 mètres. Toutes les maisons, même les plus propres, abritent des acariens. On les retrouve dans la literie, les rideaux, les peluches, les canapés, les tapis, les moquettes.

Minuscules, invisibles à l'oeil nu, d'une taille variant de 0,03 à 0,2 mm. Leur durée de vie varie beaucoup en fonction des conditions atmosphériques. Dans les conditions optimales de prolifération maximum, soit une température entre 26 et 30° C, et une humidité relative de 75 %, leur durée de vie est de 2 à 3 mois. Une femelle pond alors de 20 à 80 oeufs, adultes en 3 mois. Dans notre habitat (température inférieure à 25° C, HR à 50 %), leur durée de vie est ramenée entre 4 et 11 jours. En milieu plus sec, ils se dessèchent et meurent.

Les acariens ont besoin d'un milieu humide et chaud, ils prolifèrent surtout en présence de moisissures. Ils se nourrissent de squames humaines, répandues généralement dans le lit - les oreillers et les matelas en particulier - puisque nous y perdons chaque nuit 3 g de peau morte. Sachant que 1 g de peau peut nourrir 600 000 acariens, on comprend qu'on puisse compter jusqu'à 2 millions d'acariens dans un matelas.

1 g de poussière peut contenir de 2 000 à 10 000 acariens, mais ce sont surtout les débris de leurs dépouilles et leurs déjections qui provoquent des allergies en cas d'inhalation.

Le seuil d'allergie est de l'ordre de 100 acariens pour 1 g de poussière. Un taux de 2 mg d'acariens par gramme de poussière peut sensibiliser une personne allergique, et 10 mg d'acariens par gramme de poussière provoquer une crise d'asthme. L'allergie aux acariens a été découverte dans les années 1920 / 1930.

Les publications sont légion dans les années 1980 / 1990. Une allergie aux acariens se prouve par des tests cutanés, et des analyses de sang.

44 % des allergies sont dues aux acariens, ce qui en fait la seconde source d'allergies avec la poussière, bien après les pollens.

Où se trouvent les allergènes ? Où se trouvent les acariens ?

La moquette est le seul revêtement de sol qui évite la propagation des poussières dans l'air. Sur tous les autres revêtements de sol, le moindre courant d'air fait monter les allergènes dans l'atmosphère, les rendant alors facilement inhalables.

Allergies et moquettes : que dit la recherche scientifique ?

Extraits d'études de Laboratoires sur les acariens dans les moquettes

1/ L'Institut Suédois pour la Recherche sur les Fibres et Polymères (The Swedish Institute for Fibre and Polymer Research), rapporte, dans la revue «Carpet and Floor Coverings Review» de janvier 1996, une étude sur la relation entre allergènes et moquettes. L'Institut Suédois rapporte comme un fait évident qu'il n'existe aucune corrélation directe entre la fréquence des problèmes d'allergie et l'utilisation d'une moquette ou d'un tapis. La consommation des moquettes en Suède n'a cessé de décroître du milieu des années 1970 jusqu'en 1992. La part du marché des revêtements de sols, qui était de 40 % pour la moquette en 1975, est tombée à 2% en 1992. Pendant la même période, les allergies chez les Suédois ont été multipliées par 6 !

> Les auteurs de l'étude estiment que les réactions allergiques chez des individus sensibilisés ne peuvent être directement associées à la moquette mais bien plutôt à la Qualité de l'Air Intérieur.

2 / Dans une étude allemande sur les symptômes de l'asthme par rapport aux conditions environnementales de l'habitat, dans les années 1995 / 2000, et portant sur des enfants de 6 à 7 ans, il a été observé une association positive entre asthme et exposition aux moisissures (mold), entre asthme et cuisine au gaz, entre asthme et poêles à gaz ou poêles à charbon, entre asthme et fumée de tabac.

> La présence de moquette dans l'habitat n'a révélé aucune association positive vis à vis des conditions respiratoires.

(Revue Allergy and Immunology: Vol. 137, pp. 53-61, 2005)

3/ En Norvège, on a également étudié la relation entre les expositions à l'intérieur de l'habitat et les symptômes respiratoires. (Etude relatée dans Thorax, Vol. 60, pp. 937-942, 2005)

Sur un échantillon de plus de 2 400 sujets adultes, on a étudié la relation entre 8 « marqueurs » d'exposition intérieurs et l'apparition d'asthme. L'exposition aux moisissures (Mold) s'est retrouvée associée à toutes les apparitions du symptôme de l'asthme. Avoir un chat ou un chien dans l'environnement d'un enfant s'est également révélé positif dans l'apparition de problèmes.

> La présence d'une moquette dans la chambre n'a pu être associée à aucun symptôme respiratoire.

(Revue Allergy and Immunology: Vol. 137, pp. 53-61, 2005)

4/ Une autre étude du même genre, en Allemagne, a porté sur la relation entre les facteurs de risques environnementaux intérieurs et les symptômes respiratoires chez des enfants de 7 à 8 ans.

Les parents de 781 enfants présentant des problèmes respiratoires liés aux allergies, ont eu, après une série de contrôles médicaux, à compléter un questionnaire relatif aux conditions de leur environnement intérieur. Il apparaît que la fumée de cigarette, et les animaux de compagnie accroissent le risque de symptômes asthmatiques.

> Aucune association n'a pu être mise en évidence en ce qui concerne la moquette, par rapport à l'apparition de symptômes asthmatiques.

(International Journal of Environmental Health: Vol. 208(5), pp. 373-381, 2005)

5/ En 2001, aux USA, à la réunion annuelle du Conseil des Responsables des Bâtiments d'Education Scolaire (Council of Education Facility Planners), le Docteur Allen Hedge, Docteur es Sciences (Ph.D), expert en environnement intérieur, a présenté les résultats de ses études.

Il a établi que «l'affirmation selon laquelle la moquette dans les écoles contribuait à accroître les problèmes respiratoires, les allergies et l'asthme est infondée. Et tant que les écoles maintiennent leur sol propre, en utilisant des sacs d'aspirateurs à microfiltration, la moquette constitue un revêtement de sol sain et économique dans les écoles et les garderies d'enfants. Les sacs de micro-filtration fixent les particules fines, telles que les acariens et leurs excréments, de façon à ce qu'elles ne deviennent pas des allergènes en suspension.»

> Le Docteur Hedge rapporte que « la moquette est capable d'améliorer la qualité de l'air intérieur parce qu'elle capte et retient la poussière, les contaminants, les allergènes, qui, avec un autre revêtement, seraient des polluants en suspension ».

6/ Dans une autre étude américaine, en 2003, 4634 enfants en école primaire ont été examinés sur le plan des symptômes asthmatiques, et les parents ont eu à compléter des questionnaires sur leur habitat.

L'étude des symptômes comprenait en particulier un test au spiromètre (instrument servant à mesurer les volumes d'air inspirés et expirés par un patient). Les diverses expositions dans l'habitat, systématiquement associées à l'observation des signes diagnostiques d'asthme, comprenaient la fumée de tabac, la présence d'humidité et de moisissure, des cafards, et des animaux de compagnie à fourrure.

> Les auteurs de l'étude concluent que la présence de moquette dans les chambres d'enfant entraîne une baisse de consommation des médicaments pour l'asthme, ainsi qu'une baisse de l'absentéisme scolaire.

(Journal of Exposure Analysis and Environmental Epidemiology, Vol.13, pages 169 à 176, 2003).

>> Allergies et moquettes : que dit la recherche scientifique ?

7/ L'avis du DAAB, Association Allemande Asthme et Allergies (2006).

Pour la première fois en 2005, le DAAB (Association Allemande Asthme et Allergies) a publié des recommandations officielles en faveur de produits réduisant de manière significative la concentration de poussières fines dans l'air ambiant. Depuis 2006, l'Association Allemande Asthme et Allergies, (DAAB), a créé un nouveau label de contrôle, offrant aux personnes allergiques un conseil et une sécurité accrues pour l'achat d'un revêtement de sol textile.

Les produits conseillés sont ainsi clairement signalés aux consommateurs - à la fois dans les magasins et les notices d'information - par un label agréé DAAB. Outre le logo de cette association, le nouvel ensemble comprend également le certificat « Convient aux personnes allergiques » du TÜV Nord (Laboratoire de contrôle) et **le label GUT qui signifie « Réduit efficacement la présence de poussières fines dans l'air ambiant ».**



Pour pouvoir bénéficier de cette recommandation de la DAAB, les produits sont soumis par le TÜV Nord à de multiples tests destinés à déceler d'éventuelles substances allergènes. Ils doivent en outre faire l'objet d'une analyse approfondie par le GUT (Laboratoire d'analyse sur l'environnement et l'air ambiant) de leur comportement spécifique en matière de liaison (captation) des poussières fines. Seuls les produits atteignant les valeurs de référence rigoureuses de la DAAB reçoivent la recommandation.

Depuis le début 2006, les fabricants de revêtements de sol peuvent faire contrôler leurs produits par le GUT selon une nouvelle série de tests destinés à en déterminer les effets réducteurs de poussières fines.

L'Association Allemande Asthme et Allergies a commandé dès 2005 à l'Institut environnemental GUT une étude très remarquée sur la concentration de poussières fines à l'intérieur des locaux.

Les résultats obtenus suite aux relevés effectués dans plus de 100 foyers ont révélé une concentration moyenne de 62,9 µg/m³ (micro gramme par mètre cube) en présence d'un sol lisse, un chiffre qui dépasse même la limite légale de poussières fines dans l'air extérieur, soit 50 µg/m³ durant un maximum de 35 jours par an.

Dans les pièces équipées de moquettes, à l'inverse, la concentration de poussières fines mesurée était plus de deux fois moindre (30,4 µg/m³) ! Une différence fondamentale quand on sait que l'homme passe plus de 90 % de son temps dans des pièces fermées.

L'article «Intérieurs : **La moquette est préférable**» de la Revue «ALLERGIE konkret» présente deux graphiques extrêmement parlant sur le nombre de particules en suspension, dans les locaux non moquetés d'une part et les locaux moquetés d'autre part (cf Annexe en fin de document).

Les études de laboratoire accompagnant les tests réalisés sur des moquettes sont parvenues au même résultat et confirment à 100% ceux de l'étude DAAB :

**> « Ce constat scientifique nous permet de réfuter enfin un préjugé bien ancré selon lequel la moquette serait nocive pour les personnes allergiques. C'est au vu des résultats actuels que nous avons décidé de recommander aux personnes allergiques des moquettes contrôlées et certifiées »,
dit Andrea Wallrafen, directrice fédérale de la DAAB.**

8/ Aux USA, un rapport très complet du 19 mai 2008 de M. Mitchell SAUERHOFF, Docteur en Biologie (Ph.D), est publié dans le e-journal international des sciences du sol (International E-Journal of Flooring Sciences) sous le titre «Moquette, asthme et allergies - Mythe ou réalité».

Sur 18 pages, il passe en revue la plupart des études déjà réalisées les dernières années, tant aux USA qu'en Europe, sur l'asthme, les mesures préventives associées, et la moquette. Il établit qu'il n'y a aucune évidence à ce que le remplacement de la moquette ait un effet clinique bénéfique.

« La conclusion de ce rapport, qui a pris en compte toutes les études scientifiques et médicales existantes, est tout à fait claire :

> La moquette ne provoque pas d'asthme. Les émissions de COV d'une moquette neuve ne constituent en rien des déclencheurs d'asthme ou d'allergies. La moquette n'augmente, ni la fréquence, ni l'importance de l'asthme ou des allergies, chez les enfants comme chez les adultes. Une moquette bien entretenue est saine ! »

Les moquettes « anti-acariens » (fongistatiques et bactériostatiques)

Les avancées scientifiques de ces dix dernières années ont donc conclu à l'inverse de ce que tout le monde pensait il y a vingt ou trente ans : **la moquette constitue désormais le meilleur des revêtements de sol sur le plan de la lutte contre les allergies parce qu'elle est le seul revêtement de sol capable de fixer les allergènes.**

Parallèlement, les fabricants de moquettes ont amélioré leurs produits en leur conférant des propriétés complémentaires, grâce aux progrès de la chimie et des fibres constituant le velours : traitement anti-tache, traitement anti-statique, traitement fongistatique (qui bloque la prolifération des moisissures, nécessaires au développement des acariens), traitement bactériostatique (qui bloque le développement des bactéries), et traitements contre les acariens (qui les élimine en quelques semaines).

Un traitement en profondeur

Depuis plusieurs années, Sanitized® est largement reconnu pour ses normes de qualités rigoureuses en matière d'hygiène et ce pour de multiples domaines liés à notre vie quotidienne, notamment le textile. Plusieurs traitements spécifiques existent : anti-acariens, anti-moisissure, anti-bactéries... (traitement actigard®,...).

La fonction Sanitized ® hygiène peut avoir un impact significatif sur les sols textiles. Elle offre une protection efficace contre les acariens et les moisissures. Donc, moisissures, odeurs désagréables et allergènes d'acariens domestiques ne sont plus un problème. Une protection en profondeur sur la moquette qui dure au-delà d'une année. **Ainsi, même les personnes sensibles ne doivent pas renoncer au confort de la moquette douce et moelleuse !**

Sur le marché français, plusieurs fabricants de moquette impliqués !

- **BALSAN** propose une série de moquettes dédiées à l'habitat, sous le label « silver care ».

www.balsan.com

- **DESSO** avec sa gamme exclusive brevetée AirMaster propose un produit capable de fixer 8 fois plus de particules au sol qu'un parquet et 4 fois plus qu'une moquette classique. Ce produit est certifié GUT et «Gold» par le GUI.

www.desso.com

- **TECSOM** avec sa qualité Tecsom 3630s, répond aux normes d'hygiène des établissements de santé.

www.tecsom.com

- **VORWERK TEXTIL** produit également toute une gamme recommandée par le DAAB allemand, avec le label du GUT.

www.vorwerk.com/fr

Conseils pour améliorer l'habitat des personnes sensibles aux allergies respiratoires

Pour en finir avec les acariens : une hygiène à conserver tout au long de l'année.

Toutes les maisons, même les plus propres, hébergent des acariens. Ils ne se reproduisent rapidement que si le milieu est chaud et humide. Même mortes, ces petites bêtes conservent leurs satanés défauts : les débris de leurs dépouilles et leurs déjections provoquent des allergies en cas d'inhalation chez les personnes très sensibles. Seul moyen de leur déclarer la guerre : une maison propre, pas chauffée de manière excessive et bien aérée.

En effet, une bonne aération quotidienne et un ménage régulier éviteront la prolifération des acariens.

En fait, il n'y a guère qu'en France que l'on continue à croire à l'obligation de remplacement de la moquette par des sols durs pour éviter les allergies...

Dans de nombreux pays, il y a longtemps que l'on a compris : **écoles, maisons de retraite, cliniques, et même hôpitaux sont équipés de moquettes**, certains depuis le début des années 1980, comme le NOTTINGHAM Hospital, et le GLENEAGLE HOSPITAL à SINGAPOUR (depuis 1994), etc.

Conseils pour l'entretien régulier de l'habitat

Aspirer

- Passer l'aspirateur, ou mieux, l'aspiro-brosseur, une à deux fois par semaine et en particulier sous le lit sans oublier matelas et fauteuils.
- Une aspiration, ou mieux, un aspiro-brossage, régulier permet d'éliminer les allergènes d'acariens.

Dépoussiérer

- Dépoussiérer meubles, sols plastique et sols durs avec un chiffon ou une serpillère humide.
- Ne pas utiliser de plumeau, car les acariens sont dispersés dans la pièce.
- Éviter les sprays dépoussiérants et les détergents qui peuvent aggraver les manifestations allergiques.

Aérer

- Aérer les pièces et la literie tous les jours (ouvrir les fenêtres hiver comme été) : l'aération régulière permettra de diminuer l'humidité et la température, qui doit idéalement être de 18-19° C. Ne pas hésiter aussi à aérer la pièce après avoir passé l'aspiro-brosseur et fait le ménage.
- Faire attention aux signes d'humidité de l'air élevée qui favorise la croissance des moisissures et des acariens (fenêtres embuées par exemple).

>> Conseils pour améliorer l'habitat des personnes sensibles aux allergies respiratoires

Ranger

- Ranger le linge et les vêtements.
- Fermer les meubles, pour éviter que la poussière ne se dépose sur les vêtements.

Laver

- Lessiver vos housses, draps, ... à 60°. Les acariens ne survivent pas !
- Nettoyer vos tapis et moquettes (avec un appareil à injection extraction qui peut être loué)
- Laver les tentures, coussins, duvets et couvertures
- Ne pas oublier les jouets en peluche qui peuvent être passés en machine (sous housse), ou... les mettre au congélateur !

Conseils pour mieux s'équiper et prévenir les risques d'allergies

- Pour les personnes sensibles, il est conseillé d'avoir un aspirateur ou un aspiro-brosseur muni d'un filtre HEPA, (haute efficacité pour les particules aériennes) afin d'éviter de renvoyer les acariens dans l'air. L'utilisation d'un double sac aspirateur peut être également efficace.
- Eviter les meubles rembourrés.
- Pour la literie de la personne allergique, un sommier à lattes est préférable à un sommier à ressorts, et un matelas en matière synthétique traité anti-acariens (voir Label adhoc), avec une housse médicale anti-acariens.
- Préférer une armoire fermée aux étagères pour ranger le linge.
- Pas d'oreillers ni édredons à plumes, mais en matière synthétique
- Eviter les plantes dans les chambres car les moisissures peuvent s'y développer.
- Eliminer les radiateurs électriques soufflants.
- Afin d'éviter l'accumulation de la poussière, laissez un espace de 10 cm entre meubles et murs

Les produits anti acariens

- *Les allergies et les acariens sont devenus un véritable marché pour les industriels.*
- *Le slogan "anti-acariens" n'est pas toujours une garantie d'efficacité.*

Les housses anti-acariens

L'utilisation de housses anti-acariens enveloppant le matelas, oreillers ou couettes, permet de diminuer le contact de la personne allergique avec les acariens. Ces housses sont lavables en machine à 60 degrés.

Les bombes anti-acariens, les acaricides

Il existe de nombreux acaricides vendus en pharmacie ou directement par des laboratoires s'occupant de produits anti-allergiques. Il faut se méfier de certains produits vendus en dehors du circuit médical qui peuvent avoir une action acaricide, mais sans tuer les oeufs et les larves.

Vous pouvez demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Précautions d'emploi des produits anti acariens :

- L'application de l'acaricide ne doit pas être faite par la personne allergique ou asthmatique, car le produit peut provoquer une crise en raison de ses propriétés irritantes.
- Certaines bombes acaricides sont munies de valve permettant une libération automatique du produit dans la pièce
- Traiter tous les lieux de prédilection des acariens, en particulier le matelas et les sièges en tissu.
- Traiter les 2 faces du matelas.
- Laisser agir le produit pendant une durée qui varie de 2 à 4 heures, selon la marque.
- Aérez la pièce pendant plusieurs heures.

Quelques produits anti acariens conseillés

- Acardust (vendu en pharmacie), Febreze (recommandé par l'AFPRAL), Dyn'hair, Allerbio

Sources

Hélène Jolly (Site Doctissimo) - *L'allergie et l'asthme en France en 2006 : prévalence et contrôle des symptômes (Questions d'économie de la santé n°138. IRDES, décembre 2008, disponible sur www.irdes.fr)* - AFPRAL, l'Association Française Pour la Prévention des Allergies - Document "Allergie aux acariens" issu de Santé-Médecine (sante-medecine.commentcamarche.net) et Docteur Pierrick HORDE

Retrouvez l'intégralité des annexes sur www.moquette-ufm.com

> Revue « Allergie Konkret »



La moquette est préférable

Une nouvelle étude menée par le DAAB (la Société allemande d'allergies et d'asthme) révèle que les niveaux de poussières fines en suspension dans l'air intérieur sont considérablement réduits par l'usage de la moquette. Serait-ce le début d'une révolution, comme le suggèrent les premiers résultats exclusivement présentés à nos lecteurs ?



La moquette offre une meilleure qualité de vie du fait que moins de poussières fines circulent dans l'air.

Alors que les politiciens et les consommateurs se penchent sur les taux de particules fines et ultra-fines en circulation dans l'air des villes, les taux de particules en circulation dans l'air intérieur suscitent peu d'intérêt. Mais cette situation pourrait bientôt changer, car dans de nombreuses habitations, le taux dépasse la limite

internationale permise et pourrait avoir pour conséquence immédiate d'interdire l'accès par véhicule aux régions ou aux rues touchées. Les premiers résultats d'une étude sur « le taux des particules circulant dans l'air intérieur », sont présentés ci-après.

Il est reconnu depuis des siècles que la poussière, bien qu'elle fasse

partie de notre vie quotidienne, est susceptible de nuire à la santé. La technologie relative à la mesure de la poussière et l'évaluation médicale de l'exposition à cette dernière, ainsi qu'aux moyens de protection s'y rapportant, existent depuis plus de 200 ans et ils ont fait depuis, l'objet d'améliorations constantes.

Dans les mines de charbon par exemple, les effets des niveaux de poussière étaient particulièrement évidents. Lorsque la quantité de poussière était importante, la visibilité dans les galeries était tellement mauvaise qu'il était impossible d'accomplir un travail efficace. En outre, l'inhalation de la poussière de charbon rendait les mineurs malades et ils ne pouvaient plus travailler. D'où l'invention et l'installation du premier équipement de contrôle de la poussière, améliorant à la fois le rendement et les conditions de travail.

À mesure que l'industrialisation prenait de l'essor, les niveaux de poussière provenant de l'air extérieur augmentaient au même rythme, jusqu'au milieu du siècle dernier, lorsque les connaissances scientifiques ont permis d'instaurer de nouvelles stratégies visant à éviter les accumulations de poussière.

La première étude médicale portant sur les particules de poussière étant assez fines pour être inhalées a été menée en 1959 à Johannesburg, dans le cadre de la Conférence sur la pneumoconiose.

Depuis 1973, il existe des limites sur la quantité totale de fines particules pouvant être respirées et inhalées dans les bronches. Ces limites sont énumérées sur les listes MAK (concentration maximale sur le lieu de travail).

La poussière fine représente un problème particulièrement sérieux pour les personnes souffrant d'allergies. Peu importe le type de poussière inhalée, ses particules sont irritantes en raison de leur effet mécanique sur les voies respiratoires. Dans le cas des systèmes bronchiques ayant déjà subi des lésions, cet effet est d'autant plus grand.

En outre, nous trouvons sur ces particules, d'autres allergènes susceptibles de pénétrer profondément dans les poumons et causer des réactions subséquentes.

Par exemple, les allergènes félines qui se propagent dans l'air lorsque les

> Newsletter UFTM 2009



L'UFTM répond au magazine "Que choisir" La moquette : un revêtement de sol sain.

L'étude publiée par "QUE CHOISIR" dans son numéro 473 de septembre 2009, met en évidence l'intérêt que représente le choix des revêtements de sols textiles sur la qualité de l'air intérieur des habitations, par rapport à certains produits concurrents. (Les très faibles niveaux de COV* contrôlés sur les moquettes non collées confirment ce point). Ce qui est nouveau dans cette étude, c'est l'importance du produit de fixation au sol, puisque les émissions de COV génèrent des impacts sur la qualité de l'air intérieur.

L'UFTM souhaite apporter des précisions suite aux résultats présentés et rappelle qu'il existe des colles sans solvant, répondant parfaitement aux objectifs en termes d'émissions de COV.

L'UFTM préconise ainsi des colles sans solvant et à faible émission de COV disponibles sur le marché français et recommandées par l'AFICAM (Association Française des Industries des Colles, Adhésifs et Mastics).

Les adhérents de l'AFICAM mettent en avant ces produits, qui réduisent de manière radicale, voire quasi-complète, les impacts sur la qualité de l'air intérieur.

Quelle législation en vigueur pour protéger le consommateur ?

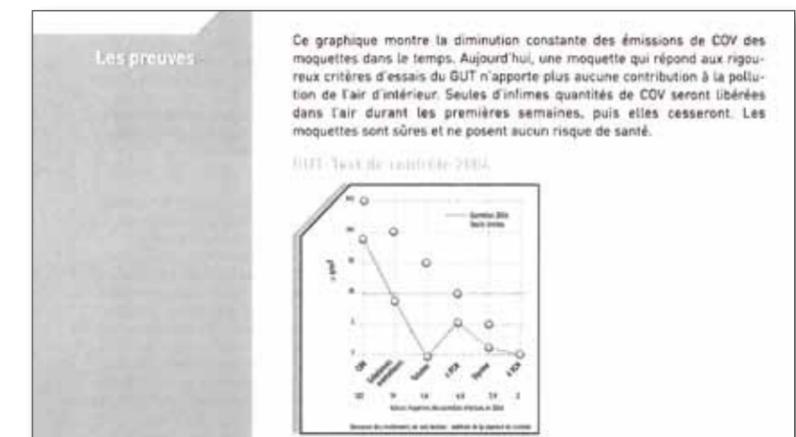
Au plan européen, certains pays comme l'Allemagne ont d'ores et déjà résolu le problème et seules les colles à basses émissions sont commercialisées. Les colles utilisées sont référencées via le système EMICODE**, qui classe les produits pour protéger l'utilisateur et préserver l'environnement. L'EMICODE® EC1 correspond à de très faibles émissions.

Le protocole français AFFSET*** qui qualifie les matériaux de construction, prévoit un resserrement des normes. Une nouvelle réglementation entrera en vigueur en France pour encadrer la commercialisation des produits en contrôlant les émissions de COV à 28 jours.

La moquette à l'état brut : un revêtement de sol sain mais aussi...

Il serait dommage d'oublier les nombreuses qualités de ce revêtement de sol chaleureux. La moquette permet de réaliser des économies d'énergie, surtout en hiver, grâce à ses qualités d'isolant thermique. Elle est également la championne de l'isolation phonique !

> Manuel de moquette par l'ECRA (European Carpet and Rug Association)





Union Française des Tapis et Moquettes
3 rue du Vert Bois - BP 30 - 59531 Neuville-en-Ferrain
Tél. : 03 20 69 06 80 - Fax : 03 20 69 06 89
corine.impellizzeri@orange.fr